



Théâtre et Danse

## Collectif Danse, Gare 1, 2400 Le Locle

### **Eveil à la danse (dès 3 ans)**

**Jedi 16h30 -17h15**

**Par mois- 55.- d'août à juin**

Chaque année comprend 36 cours. Durée du cours: 45 minutes

Autres possibilités de paiements:

-Par trimestre 185.-

-Un seul paiement 480.-

### **Modern-Jazz**

**Jedi 17h15 – 18h15**

**Par mois- 65.- d'août à juin**

Chaque année comprend 36 cours. Durée du cours: 60 minutes

Autres possibilités de paiements:

-Par trimestre 220.-

-Un seul paiement 600.-

### **Théâtre 1 (dès 6 ans)**

**Vendredi 16h30- 17h15**

**Par mois- 60.- d'août à juin**

Chaque année comprend 36 cours. Durée du cours: 45 minutes

Autres possibilités de paiements:

-Par trimestre 210.-

-Un seul paiement 600.-

### **Théâtre 2 (dès 10 ans)**

**Vendredi 17h15- 18h30**

**Par mois- 75.- d'août à juin**

Chaque année comprend 36 cours. Durée du cours: 75 minutes

Autres possibilités de paiements:

-Par trimestre 260.-

-Un seul paiement 750.-

### **Danse Cardio (ados et adultes)**

**Vendredi 18h30- 19h15**

**Par mois- 60.- d'août à juin**

Chaque année comprend 36 cours. Durée du cours: 45 minutes

Autres possibilités de paiements:

-Par trimestre 210.-

-Un seul paiement 600.-

Les paiements par mois doivent être réglés avant la fin du mois, pour les 11 mois d'août à juin. Engagement sur minimum 4 mois.

Les paiements par trimestre doivent être réglés avant la fin des mois d'août, janvier et avril.

Le paiement pour l'année doit être réglé avant la fin du mois d'août.



Théâtre et Danse

## FICHE D'INSCRIPTION

Nom du cours :

Païement choisi (l'année / 3 fois / au mois) :

Nom et prénom d'élève :

Né(e) le :

Commentaires :

Nom et prénom du représentant légal :

Adresse :

Code Postale / Ville :

Téléphone :

E-mail :

## CONDITIONS D'INSCRIPTION ET REGLEMENT

Les inscriptions sont traitées selon leur arrivée.

S'il n'y a pas assez de participants (minimum 4), la professeure réserve le droit d'annuler ou de repousser le cours.

Les participants doivent être assurés en cas d'accident.

L'école est fermée pendant les congés scolaires du canton du Neuchâtel.

La professeure décline toute responsabilité en cas de vol ou perte d'objet durant les cours.

Les paiements par mois doivent être réglés avant la fin du mois, pour les 11 mois d'août à juin. Engagement sur minimum 4 mois.

Les paiements par trimestre doivent être réglés avant la fin des mois d'août, janvier et avril.

Le paiement pour l'année doit être réglé avant la fin du mois d'août.

Réduction famille parents-enfants / frères-sœurs : 10 % sur tous les cours

Date et lieu :

Signature d'élève :

Signature de représentant légal :

Pour plus d'information veuillez contacter Katharine par email : [info@katharinesimblet.com](mailto:info@katharinesimblet.com)

Ou téléphone : 079 569 81 26